

Lieu et date : La Haye, le 18 février 2016  
Objet : Invitation à la Conférence interparlementaire sur la traite des êtres humains dans l'ère numérique, 13-14 mars 2016

Madame, Monsieur,

La Chambre des Représentants et le Sénat des États généraux des Pays-Bas ont le plaisir de vous inviter à la Conférence interparlementaire sur la traite des êtres humains dans l'ère numérique, qui se tiendra les 13 et 14 mars 2016 à La Haye. Cette conférence est organisée dans le cadre de la dimension parlementaire de la Présidence néerlandaise de l'UE et s'adresse aux présidents des commissions compétentes.

Cette conférence exceptionnelle portera plus spécifiquement sur la relation entre le trafic d'êtres humains et Internet. La session d'ouverture sera consacrée à l'agenda politique de l'UE en matière de trafic d'êtres humains et d'Internet. Nous avons invité les intervenants principaux suivants : M. Ard van der Steur, ministre néerlandais de la sécurité et de la justice, Mme Myria Vassiliadou, coordinatrice de l'UE pour la lutte contre la traite des êtres humains, et Mme Corinne Dettmeijer-Vermeulen, Rapporteuse nationale pour le trafic d'êtres humains. Après cette session d'ouverture, nous aborderons trois aspects spécifiques du thème principal dans des séances plénières: (I) La traite d'êtres humains et Internet: comment Internet change les méthodes des trafiquants d'êtres humains, (II) Le cyberspace pour la protection et la prévention du trafic d'êtres humains et (III) Le suivi des empreintes numériques: Internet en tant qu'outil d'enquête.

À la lumière de l'actuelle crise migratoire, le Parlement a décidé d'organiser une session complémentaire sur l'immigration. Cette session se tiendra parallèlement aux sessions II et III. Pour permettre aux parlements d'être représentés aux deux séances parallèles, le Parlement néerlandais a décidé d'autoriser un participant supplémentaire par parlement. Le nombre maximum de participants par parlement est donc limité à trois. Les parlements bicaméraux sont invités à organiser leur délégation en conséquence.

La session sur l'immigration accueillera un participant par parlement.

Le projet de l'ordre du jour de la rencontre et les informations pratiques sont jointes.

Inscription à cet événement ouvrira le 25 Février. Nous vous prions de vous inscrire avant le 8 mars à midi (CET). Après cette date, nous vous demanderons de communiquer le nom du membre de votre délégation qui participera à la session sur l'immigration.

Les informations actuelles concernant l'événement seront postées sur le site Internet de la dimension parlementaire de la Présidence néerlandaise de l'UE ([www.parleu2016.nl](http://www.parleu2016.nl)).

Pour toute question, veuillez-nous contacter à l'adresse [info@parleu2016.nl](mailto:info@parleu2016.nl).

Veuillez croire en l'assurance de notre considération distinguée.



Mme Arda Gerkens  
Présidente du Groupe politique préparatoire  
CIP Traite des êtres humains dans l'ère numérique



Mme Marith Volp  
Présidente du Groupe politique préparatoire  
CIP Traite des êtres humains dans l'ère numérique